



Commune de Bardonnex

Dans sa séance du 3 mars 2009, le Conseil municipal a pris la délibération suivante :

EXTENSION DU RÉSEAU HAUT DÉBIT DE SWISSCOM PARTICIPATION COMMUNALE

Considérant,

- l'offre de la société Swisscom du 17 décembre 2008,
- la volonté d'offrir les mêmes prestations à l'ensemble de la population,
- l'exposé des motifs,
- la préavis favorable, à l'unanimité, de la commission d'aménagement du 18 février 2009.

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal décide

- d'ouvrir un crédit d'investissement de CHF 110'000,- afin de participer aux coûts d'extension du réseau haut débit de Swisscom,
- de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements,
- de le porter à l'actif du bilan,
- d'amortir la dépense au moyen de 10 annuités de 2010 à 2019.

Cette délibération a été prise à l'unanimité.

Le délai pour demander un référendum expire le 10 avril 2009.

Bardonnex, le 10 mars 2009

Thierry SCHMID, Président